



Une formation pour les professionnels du monde de l'équitation :
responsable d'entreprise équestre, responsable d'écurie, entraîneurs, grooms...

Répartitions des heures d'enseignement



Enseignement par modules associant plusieurs disciplines au travers de cours, TP/TD et nombreuses activités pratiques :

Enseignements généraux		Disciplines professionnelles	
Français	2 h	Économie agricole	1h30
Éducation socioculturelle	1 h	Biologie écologie	1h30
Histoire-géographie	1 h	Zootecnie	1h30
Économie générale	1 h	Hippologie	2h30
LV1 anglais	2 h	Equitation	2 h
EPS	2 h	Agronomie	0h30
Biologie humaine	0h30	Agro équipement	1h
Mathématiques - informatique	3 h	Découverte concours races petits effectifs Découverte des métiers du cheval: Orientation Réalisation d'un projet multimédia en lien avec le cheval Découverte de productions atypiques	4 h
Physique chimie	1 h		

*HH = horaire hebdomadaire

Atouts et particularités de la formation



Les atouts de la formation :

- Pratique encadrée sur l'atelier équin du lycée et au centre équestre partenaire,
- **5 semaines de stage** en entreprise hippique, (+1 semaine au centre équestre partenaire)
- 1 semaine de stage collectif : **découverte de l'environnement professionnel – Sécurité au travail.**

Les particularités de la formation :

- **Interactions avec le Centre équestre** partenaire et l'atelier équin de l'exploitation agricole,
- Initiation au **Développement Durable des entreprises hippiques**,
- Thématique du **bien-être animal**,
- Atelier équin (club cheval) le mercredi après midi,
- Stage **professionnel à l'étranger** en Terminale Bac Professionnel.

Un accompagnement

Mise à niveau et dispositif **d'aide et de soutien.**

Admission et poursuite d'études



Admission :

- **Après la 3ème** : Remplir le dossier d'orientation et d'affectation de fin de troisième (procédure Affelnet) et indiquer le lycée Edgard Pisani en premier vœu.
- Epreuve de positionnement du niveau d'équitation à l'inscription.

Poursuite d'études :

- 1ère puis **Terminale Bac Professionnel CGEH** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique).
- Lors de la 2nde Pro, des épreuves de contrôle continu sont prises en compte pour l'obtention du **BEPA « Cavalier Soigneur »** validé en fin de 1ère Bac Pro. CGEH.
- Possibilité de poursuite d'études en **BTS Productions animales** ou en **BP JEPS après le Bac.**

